



# Bulletin de pré-inscription

Pré inscription jusqu'au 30 août 2019,  
à déposer en mairie ou à Coccimarket Felleries"

Utilisez 1 bulletin par personne,  
en cas d'engagement multiple faire  
des copies de ce bulletin

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... @ .....

Téléphone : ..... Age : .....



**Adultes**  
en pré-inscriptions  7€

**Enfants (Gratuit - de 8 ans)**  
de 8 à 12 ans  5€

## Pour les mineurs : autorisation parentale

Je soussigné : M. ou Mme ..... autorise la personne ci-dessus nommée  
à participer à la "course des couleurs" du 1er septembre 2019 et décharge toute responsabilité à l'organisateur.

Fait à Felleries

Signature **OBLIGATOIRE** du tuteur légal

Le : ..... 2019

Si règlement par chèque : à l'ordre du Trésor Public

Je désire participer à la « Course des Couleurs » 2019 à FELLERIES

En signant le bulletin d'inscription, je certifie sur l'honneur avoir une assurance « Responsabilité Civile » et je m'engage à respecter le règlement intérieur

## Pré-inscription

Signature obligatoire,  
j'accepte les conditions ci-contre et le règlement intérieur.

## Port de lunettes OBLIGATOIRE

## Règlement Intérieur

•La course des couleurs est une épreuve non chronométrée à faire seul ou par équipe, en courant ou en marchant. Il n'y a pas de classement. Ce n'est pas une compétition c'est pourquoi il n'y a pas besoin de certificat médical. Les participants devront se comporter en observant la plus grande prudence sur les chemins et lors des traversées de routes.

Le parcours fait 5 km. Un poste de ravitaillement en eau sera installé sur le parcours et à l'arrivée

•Le port de lunettes protectrices est obligatoire pendant toute la durée de la course.

Prévoir un T-Shirt blanc ou une tenue originale.

•La course des couleurs est ouverte à tous. L'âge minimum conseillé est de 8 ans. En dessous, cela reste à l'appréciation des parents.

Les participants de moins de 12 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Les personnes entre 12 et 18 ans doivent justifier d'une autorisation parentale obligatoire à remettre lors de l'inscription. L'organisateur décline toute responsabilité.

•L'arrivée des participants se fait à partir de 9h00. (RDV sur le terrain de football.)

Un dossard sera remis à chaque participant inscrit. **Il est obligatoire et doit être porté sur la face avant du T-Shirt**, il doit être visible en permanence pendant toute la durée de la course. Il est nécessaire pour accéder au ravitaillement et à l'arrivée pour la remise d'un sachet de poudre individuel pour le lancer final. Les concurrents sans dossard seront exclus et ne pourront pas continuer l'épreuve.

•Les organisateurs prévoient l'arrêt de « La Course des Couleurs » en cas d'alerte « orange » déclenchée par Météo France

•Le respect de la nature et de l'environnement sont des valeurs essentielles dans le cadre de cette épreuve. Chaque participant s'engage donc à ne jeter aucun déchet, de quelque sorte que ce soit sur le parcours, dans la nature et dans le village

Chaque participant devra emprunter uniquement les chemins et routes du parcours autorisé.

•Les organisateurs ne peuvent pas être tenus responsables en cas de chute ou d'accidents, avant, pendant ou après « la Course des Couleurs 2019 » L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel qui surviendrait avant, pendant ou après l'épreuve. Tout matériel personnel restera sous la responsabilité des participants.

•Une assistance médicale sera disposée sur le parcours.

•Les participants autorisent expressément les organisateurs de la « Course des Couleurs 2019 » à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquels ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation sur cet événement. Ceci sans limitation dans le temps, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires

•L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant faisant preuve d'un comportement inconvenant, dangereux, vis-à-vis d'un autre participant, d'un spectateur, d'une personne de la sécurité ou organisateur.

**La participation à « La Course des Couleurs 2019 » implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.**

**Départ 10h30. Accueil dès 9h.  
Parking, près de la salle des fêtes,  
et au terrain de football.  
Friterie sur place.**